

<https://inegalites.fr/part-des-10-les-plus-aises-dans-la-masse-des-revenus>



Les 10 % les plus aisés captent près du quart de l'ensemble des revenus

- Thèmes - Revenus -



Date de mise en ligne : mardi 9 avril 2024

Date de parution : 21 janvier 2014

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

Si l'on découpe la population en dix tranches égales de 10 %, le dixième le plus riche touche près du quart (24,4 %) de la masse des revenus de l'ensemble des ménages, après impôts et prestations sociales, selon les données 2021 de l'Insee. Dit autrement, cette tranche de la population reçoit 2,4 fois plus que ce qu'elle devrait obtenir si la répartition des revenus était équitable (24,4 % divisés par 10 %). Les classes moyennes – dont les revenus sont situés entre les 30 % inférieurs et les 20 % supérieurs –, qui représentent donc la moitié de la population, reçoivent la moitié du revenu global, après impôts. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les 10 % les plus pauvres perçoivent 3,1 % de l'ensemble des revenus, soit trois fois moins que leur part dans la population. Le « gâteau des revenus » est loin d'être découpé de façon équitable. Sauf pour les trois tranches situées entre les 50 % et les 80 % qui reçoivent en revenus une part proche de leur poids dans la population.

Au bout du compte, les 10 % les plus riches reçoivent à eux seuls près de huit fois la masse des revenus perçue par les 10 % les plus pauvres. Le système français de redistribution, fait d'impôts et de prestations sociales, réduit les inégalités mais il est encore bien loin d'égaliser les parts. Notamment parce que la répartition des salaires, des retraites ou des revenus financiers est à l'origine très inégalitaire.

Niveau de vie après impôts et prestations sociales. **Lecture** : les 10 % les plus pauvres reçoivent 3,1 % de la masse nationale des revenus.

Source : Insee – Données provisoires 2021 – © Observatoire des inégalités

[Graphique Données](#)

Photo / Pxhere CC0